

CITOYENS ET BOURGEOIS DE LYON

A DIVERSES ÉPOQUES (I).

I

LA PRÉCONISATION

Si les sociétés antiques employèrent, pour remédier à la misère, soit les secours publics, soit les secours privés ; si elles pratiquèrent largement l'hospitalité(2), les sociétés modernes, issues du christianisme, se sont données le privilège de la charité, et ont fait prévaloir dans l'aumône l'idée religieuse, avec ses moyens moraux plus féconds et ingénieux que les moyens politiques de la philanthropie. Le culte du Christ, en adoucissant les mœurs et les lois, inspira aux premiers chrétiens cette commisération, plus forte que le penchant naturel, par laquelle nous secourons notre prochain de nos conseils et de nos biens. La cause divine et ses effets inestimables se perpétuent, et c'est dans un esprit religieux que la grande généralité des hommes de bien soulage l'infortune.

Le moyen-âge pratiqua si largement la charité qu'elle dégénéra en abus, en encourageant la mendicité et la paresse, ces véritables fléaux de la société. Les yeux fer-

(1) L'auteur se propose de publier, sous ce titre, une série de courtes monographies lyonnaises.

(2) Voir le *Mémoire sur les secours publics chez les anciens*, par F.-B. Dumas, in-8.